



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Tanindrazana- Fahafahana- Fandrosoana

Ambassade de Madagascar  
en Suisse

Représentation Permanente auprès de l'Office  
des Nations Unies et des Institutions Spécialisées à Genève

RJP/AR  
N° 1281 /RP/GNV/PROT/Corr.

## NOTE VERBALE

La Mission Permanente de la République de Madagascar auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève présente ses compliments au Comité sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (à l'attention de Madame Sabine TOLAÏNI MOLATTE), et a l'honneur de Lui demander de bien vouloir délivrer des badges en faveur de :

- Madame RAMANANDRAIBE Bakolalao  
Ministre de la Justice
- Madame RAHANTANIRINA Perline  
Vice Ministre chargée de la Santé des Mères et des enfants
- Monsieur RAJEMISON RAKOTOMAHARO  
Ambassadeur, Représentant Permanent
- Monsieur RAKOTONIAINA Lucien  
Directeur des Droits de l'Homme au Ministère de la Justice
- Madame SAFARA RALIMANANA Ginette  
Directeur de la Promotion du Genre au Ministère de la Santé et du Planning familial
- Madame RABENORO Mireille  
Conseiller Technique au Ministère de l'Éducation Nationale
- Madame FIDA CYRILLE Hantasoa  
Chef du Service des Affaires Juridiques et des Droits de l'Homme au Ministère des Affaires Étrangères
- Monsieur RAKOTONIRINA Jean Pierre  
Ministre Conseiller
- Monsieur RAKOTONARIVO Rochel  
Ministre Plénipotentiaire
- Madame RAMILISON Mialy  
Conseiller auprès Mission Permanente de Madagascar
- Madame AMADY Rosina  
Attachée auprès de la Mission Permanente de Madagascar

Les intéressés vont soutenir le Rapport de Madagascar sur la Convention relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes qui se tiendra à Genève le 30 octobre 2008.

La Mission Permanente de la République de Madagascar auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève remercie le Comité sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes de son obligeance et saisit cette occasion pour Lui renouveler l'assurance de sa haute considération.

Genève le 28 octobre 2008